



Prévenir les agissements sexistes et violences sexuelles au travail

Quel est l'intérêt de cette formation ?

L'objectif général est de connaître les agissements sexistes et violences sexuelles au travail afin de pouvoir les prévenir.

Cette formation permet d'appréhender ce thème délicat de façon pratico-pratique en favorisant l'analyse des situations rencontrées dans les entreprises / établissements.

Public – pour qui ?

DRH, RRH, Manager, Membre du CSE, de la CSSCT, Médecin du travail, Référent sexisme et harcèlement sexuel.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Définir et distinguer les différents types de violences sexuelles, leurs causes et conséquences.
Prévenir, faire face et traiter les violences sexistes et sexuelles avérées.

Connaître le rôle des nouveaux référents « sexisme » au travail.

Les compétences acquises en fin de formation

- Différencier séduction, agissement sexiste, harcèlement sexuel et agression sexuelle.
- Définir le sexisme ordinaire et le harcèlement sexuel.
- S'approprier le cadre juridique.
- Repérer les comportements à risque
- Connaître les différentes mesures de prévention organisationnelles, collectives et individuelles.

Programme (à titre indicatif et non contractuel)

Violences sexistes et sexuelles, de quoi parlons-nous?

Les agissements sexistes (bienveillants, masqués, hostiles), les deux types de harcèlement sexuel, les agressions sexuelles.
La zone grise et la question du consentement.

Les rapports de domination et d'inégalité, d'isolement et de décredibilisation déstabilisants dans un contexte à risque systémique : **poids de la culture**.

Les conséquences physiques, psychiques et sociales.

Les avancées dans le droit du travail et la fonction publique.

Cas Pratiques : quizz, exemples concrets

Comment prévenir les violences sexistes et sexuelles dans l'environnement de travail ?

Le niveau individuel.

Les niveaux de responsabilités et les obligations de l'employeur.

Les sanctions disciplinaires, civiles et pénales des auteurs de violences sexistes et sexuelles.

Les préconisations de l'ANACT et du Ministère du Travail (guide pratique et juridique).

Un risque professionnel.

Les facteurs de risques.

Les niveaux de prévention :

Primaire : analyser les facteurs organisationnels, intégrer le risque de VSST dans le DUERP

Secondaire : sensibiliser et former

Tertiaire : traiter une situation

Connaître le rôle des nouveaux référents « sexisme » au travail.

Le nouvel acteur : référent « sexisme » au travail.

Le rôle des référents « sexisme » (binôme employeur et CSE) au travail :

L'écoute de la souffrance et l'accompagnement des victimes dans leurs démarches.

L'enquête RH et l'évaluation de la situation.

Méthodes Pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes de pédagogie active.

Apports théoriques alternent avec démonstrations et exercices en sous-groupes.

Des études de cas peuvent être abordées à partir du vécu professionnel des participants.

Evaluation

L'évaluation pédagogique des acquis est proposée tout au long de la formation (feed-back, mises en situation, vérifications des connaissances en groupe, QCM, etc.)

L'évaluation des compétences acquise s'effectue lors de l'étape de certification.

Présentiel

🕒 Durée 2 jours

👤 Présentiel

Convention professionnelle 1250€ net Auto financement 720€ net

Informations et inscriptions

05 462 906 62 contact@perspectives-institut.com

www.perspectives-institut.com